

<https://enseignants.se-unsa.org/Deploiement-de-l-autoregulation-en-milieu-scolaire-DAR-oui-mais-pas-seulement>



enseignants de l'Unsa



Déploiement de l'autorégulation en milieu scolaire (DAR) : oui mais pas seulement...

- Je suis... - ASH -
Publication date: lundi 16 septembre 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

L'annonce de l'extension du domaine d'intervention des DAR des élèves présentant des troubles spécifiques de l'autisme (TSA) à des élèves présentant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, des troubles déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) et des troubles du développement intellectuel (TDI) entérine les annonces faites dans le cadre de la stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement (TND). Pour le SE-Unsa, ce dispositif supplémentaire ne peut répondre seul aux besoins.

Qu'est-ce qu'un trouble du neurodéveloppement ?

Les troubles du neurodéveloppement recoupent des difficultés dans le développement de plusieurs fonctions du cerveau (fonctions cognitives) telles que la socialisation, la communication, la motricité, l'attention, le raisonnement, la mémoire ou encore les apprentissages. Une tendance à la hausse est observée dans tous les pays développés avec, en particulier, une augmentation de la prévalence de l'autisme et du TDAH depuis une vingtaine d'années. L'origine de cette hausse n'est pas encore connue (plusieurs facteurs peuvent être évoqués comme la classification médicale, les facteurs environnementaux, etc.)

Qu'est-ce qu'un DAR ?

Selon le ministère de l'Éducation nationale, le DAR est un dispositif éducatif axé sur la réduction des comportements problématiques des élèves autistes et le développement progressif de leur autonomie dans les apprentissages. Cet objectif se réalise à travers le concept central « d'autorégulation », qui consiste en la capacité de tout individu à maîtriser ses pensées, ses émotions et ses comportements.

Le DAR fonctionne en alternance entre une classe commune à tous les élèves et une salle aménagée dédiée aux élèves en situation de handicap, où ils participent à des ateliers dédiés à l'autorégulation, intégrés dans leur emploi du temps et supervisés par des enseignants et des professionnels du médico-social formés.

La supervision de l'équipe de l'établissement scolaire, de l'enseignant non spécialisé en poste dans le DAR est assurée par le psychologue du service de soins. Depuis 2020, environ 70 DAR ont été ouverts en France, 18 ouvertures sont annoncées pour cette année scolaire, et il y a environ 10 élèves dans les DAR.

Un motif de satisfaction, mais...

Le SE-Unsa prend acte de cette extension du champ d'intervention des DAR dans le cadre de *l'École pour tous*, mais des élèves en difficulté à expression comportementale n'ont pas toujours des troubles du neurodéveloppement. Les prises en charges pluridisciplinaires coordonnées par un médecin spécialiste ne doivent pas y être substituées.

Cependant la réalité s'impose : beaucoup d'équipes pédagogiques sont au bord de la rupture, faute de prise en charge rapide en ESMS ou secteur sanitaire et faute de professionnels disponibles pour ces situations. Le ministère a annoncé que 24 000 élèves sont en attente de place en ESMS. Aujourd'hui, l'École se retrouve submergée par une superposition de dispositifs et d'injonctions, or les enseignant-es seul-es ne peuvent pas répondre à toutes les problématiques de ces élèves. Il faut des personnels médico-sociaux (médecins, infirmiers, assistants sociaux) en appui, pour une prise en charge globale de l'élève. Il faut plus de psychologues de l'Éducation nationale, des RASED complets, plus d'enseignants référents pour la scolarisation des élèves en situation de handicap, etc.

Le SE-Unsa demande de manière urgente des ouvertures de places en interne dans les ESMS et les hôpitaux de jour.

L'avis du SE-Unsa

Déploiement de l'autorégulation en milieu scolaire (DAR) : oui mais pas seulement...

Pour une École réellement inclusive et adaptée à tous les élèves, il est urgent de rationaliser les dispositifs, d'en faire le bilan avant d'en ajouter d'autres.

Plutôt que de multiplier les initiatives, pour le SE-Unsa, il convient de les simplifier et de les rendre plus cohérentes, en concertation avec les équipes pédagogiques, afin de garantir qu'elles répondent véritablement aux besoins des élèves et des enseignant-es.

Pour le SE-Unsa, ces réponses doivent être systématiques et immédiates.